



BARÈME APPLIQUÉ POUR LE CLASSEMENT DES CANDIDATS A L'INTERNAT ÉLÈVES DE CPGE 1^{ère} ANNÉE – **CAMPAGNE PARCOURSUP 2022**

CRITÈRES		NOMBRE DE POINTS
<p><u>BOURSE</u> (Déclaratif de la famille sur Parcoursup et vérifié lors de la production de la notification au moment de l'inscription)</p>	<p>Elève boursier dans le secondaire</p>	<p>+ 60 points</p>
<p><u>REVENUS DU FOYER</u> (Déclaratif de la famille sur Parcoursup et vérifié lors de la production de l'avis d'imposition au moment de l'inscription)</p>	<p>Revenu (ramené au nombre d'enfants) ≤ 5000 € Revenu (ramené au nombre d'enfants) ≤ 7500 € Revenu (ramené au nombre d'enfants) ≤ 11000 € Revenu (ramené au nombre d'enfants) ≤ 15000 € Revenu (ramené au nombre d'enfants) ≤ 20000 €</p>	<p>+ 50 points + 40 points + 20 points + 10 points +2 points</p>
<p><u>ÉLOIGNEMENT</u> (Lycée d'origine- lycée Corneille)</p>	<p>0 à 220km Pour chaque filière, un score (S) entre 0 et 50 est calculé, suivant une fonction affine, 50 points étant attribués au mieux classé, et 0 au moins bien classé. La moyenne des scores obtenus dans les différentes filières où le candidat a postulé est retenu comme le nombre de points s'ajoutant aux quatre autres critères.</p>	<p>Bonus continu variant de 0 à + 50 points.</p>
<p><u>ÂGE</u> (Apprécié au 31/12 de l'année en cours)</p>	<p>16^{ème} année 17^{ème} année 18^{ème} année</p>	<p>+ 50 points + 30 points + 20 points</p>
<p><u>CLASSEMENT PEDAGOGIQUE</u></p>	<p>Pour chaque filière, un score (S) entre 0 et 100 est calculé, suivant une fonction affine, 100 points étant attribués au premier du classement, et 0 au dernier. La moyenne des scores obtenus dans les différentes filières où le candidat a postulé est retenu comme le nombre de points s'ajoutant aux quatre autres critères.</p>	<p>Bonus continu variant de 0 à + 100 points. <small>Pour chaque filière le candidat obtient un score S entre 0 et S_{max} selon son rang pédagogique : S = (1 - rang pédagogique / nombre de classés dans la filière) * S_{max} S_{max} peut être pris à 100, comme pour les autres critères</small> <small>On fait la moyenne (arrondie à l'entier) des scores S obtenus dans chacune des 4 filières (ne pas mettre S = 0 si un candidat n'a pas fait de vœu dans une ou plusieurs filières)</small></p>
<p><u>OBSERVATIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - À barème égal, deux situations : <ul style="list-style-type: none"> ● Si élèves mineurs : critère de l'âge (du plus jeune au plus âgé) ● Si élèves majeurs : critères bourse puis revenu du foyer puis âge - L'internat est fermé le week-end du samedi 07h15 au dimanche 20h et la nuit veille d'un jour férié - Les élèves internes de CPGE qui passent en 2^{ème} année bénéficient d'une chambre de droit - Les élèves de 5/2 ne sont admis à l'internat qu'en fonction des places disponibles (ils en seront informés à la rentrée scolaire) 		